Fédération Française de psychothérapie
et de psychanalyse (FF2P)

La psychothérapie aujourd'hui

Ouvrage coordonné par
Serge Ginger
et Edmond Marc

Préface de
Michel Meignant

DUNOD

Cet ouvrage reprend une sélection
de textes précédemment publiés dans :
Pourquoi la psychothérapie ? (© Dunod, Paris, 2005)
et *Être psychothérapeute* (© Dunod, Paris, 2006).

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.
Le Code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.
Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

DANGER
LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

© Dunod, Paris, 2012
ISBN 978-2-10-056833-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

LISTE DES AUTEURS XIII

PRÉFACE XV

PREMIÈRE PARTIE

FONDEMENTS ET ENJEUX

1. Unité, diversité, complexité 3
Edmond Marc

Cloisonnement et clivage des écoles 4
Conservation et innovation, *6* • *Psychanalyse et psychothérapies*, *7*

L'orientation intégrative 9
Sortir de la pensée unique, *10* • *L'efficacité thérapeutique*, *11* • *Éclectisme, synthèses, articulations*, *13* • *Le problème de la formation*, *15*

2. La psychothérapie, entre psychanalyse et philosophie 17
Tan Nguyen

La philosophie ou le déclin de l'empire de la raison 18

Comment Freud affirme une rupture épistémologique avec la philosophie 19

Comment la philosophie critique la psychanalyse 22

© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

Où l'on retrouve un soubassement philosophique dans la (les) psychothérapie(s) 24
Conclusion : différences ou complémentarité ? 28

3. Le désir et sa liberté 31
Robert Misrahi

4. La révolution psychothérapique 35
Armen Tarpinian
Un héritage 35
La boîte noire 36
Les moyens et les buts 37
L'amour, *38* • *L'intelligence psychothérapique*, *39* • *Liberté et responsabilité*, *39*
Psychothérapie et culture 40
Refonder l'humanisme 42

5. Le normal et le pathologique. L'homme normal existe-t-il ? 45
Pierre Canouï
Regards sur le normal et le pathologique à partir de l'œuvre de Georges Canguilhem 47
Réflexions sur le normal et le pathologique en psychopathologie 48

6. Quelle évaluation ? 53
Edmond Marc
Quelques objections... 53
... et quelques résultats 55
Évaluation et objectifs thérapeutiques 57
Quels changements ? 58
Les effets dynamiques 60
Conclusion 63

DEUXIÈME PARTIE

PSYCHOPATHOLOGIE ET THÉRAPIE RELATIONNELLE

7. Une vieille histoire 67
Edmond Marc
Qui peut pratiquer la psychothérapie ? 67
La montée des corporatismes 70

En relisant Jaspers 74
L'objet de la psychopathologie, *74* • *Croyances et préjugés*, *75* • *Expliquer et comprendre*, *77* • *Connaissance et action*, *78*

8. Psychothérapeute... ou « psychopathologue » ? 79
Serge Ginger
Un accouchement difficile 79
Un texte ambigu 80
La psychopathologie ? oui ! mais pas seulement ! 81
La psychopathologie ? oui ! mais laquelle ? 81
La psychopathologie ? oui ! mais à quel moment ? 82
Protéger les usagers 83

9. Psychiatrie et psychothérapie 85
Éric Champ
L'essor et l'unification de la psychiatrie ? 86
La psychiatrie et son objet flottant 87
Le psychiatre et les autres 89
Psychiatrie et psychothérapie 90
Le psychothérapeute et les autres 92

10. La psychopathologie revisitée par la psychothérapie 95
Lucien Tenenbaum
De quelques concepts centraux 95
Diagnostic psychiatrique et psychopathologie de la rencontre 96
La dépression 97
La psychose 99
Risques, dérives, précaution 100
Questions et réponses... 101

11. Brève histoire du diagnostic 105
Serge Ginger
Bref historique 106
Et aujourd'hui ? 110

12. Psychopathologie et stratégies relationnelles 115
Alain Delourme
Les diagnostics de Julien 115

© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

Les modalités de la relation selon les organisations cliniques 120
La relation avec les personnes psychotiques, *120* • *L'inhibition relationnelle dans la névrose*, *122* • *Spécificités de la vie relationnelle dans les aménagements intermédiaires* , *124*
Conclusion 126

13. Pour une psychothérapie pleinement relationnelle 127
Conrad Lecomte, Annette Richard
L'émergence d'une psychothérapie pleinement relationnelle 129
L'approche intersubjective à la psychothérapie 130
La participation du thérapeute au dialogue émotif 132
Le dialogue émotif-curatif 134
Conclusion 136

TROISIÈME PARTIE

LE MÉTIER DE PSYCHOTHÉRAPEUTE

14. La psychothérapie, une profession indépendante : un défi européen ! 139
Serge Ginger
La législation européenne 140
Autonomie de la psychothérapie. Déclaration de Strasbourg 142
Le Certificat Européen de Psychothérapie (CEP) 143
La prévalence des difficultés psychiques. Quelques chiffres 145
Les besoins en psychothérapie augmentent régulièrement 146
Trois professions d'aide psychosociale 148
De nombreuses méthodes, regroupées en 4 à 6 principaux courants 149
La législation et les besoins en professionnels qualifiés 151
Conclusions et prospective 154

15. La psychothérapie en France 155
Serge Ginger

16. La formation du psychothérapeute 163
Serge Ginger
Le programme 163
L'université 165
La sélection et l'évaluation 166

D'où viennent ces candidats ? 166
Conclusion 168

17. Former le psychothérapeute à l'intervention thérapeutique 169
Éric Champ
Formation à un métier : le biais du gars 170
Émotion : l'être, *171* • *Connaissance : le savoir*, *171* • *Action : le faire*, *174* • *Formation à une discipline/formation à un métier*, *175*
Le couple thérapeute/client 178
Le thérapeute, un artisan aux mains nues, *178* • *Un modèle relationnel de la situation thérapeutique*, *179*
Une éthique de l'intervention 182

18. La supervision 183
Anne Fraisse
Définition 183
Supervision ou psychothérapie ? 184
Supervision : contrainte ou liberté ? 185
Les objectifs de la supervision 186
Les modalités 186
Renforcement de la créativité 187
Les différentes dimensions de la supervision : individuelle ou groupe 189
Les différentes formes : supervision, contrôle, co-vision 189
Le processus de transmission dans la supervision et la supervision comme formation professionnelle continue 190
La responsabilité 192
Du faire à l'être 193
Quelques points clefs de la supervision 194
Les apports théoriques : supervision apprentissage 194
Conclusion 195

QUATRIÈME PARTIE

PSYCHOTHÉRAPIE ET SOCIÉTÉ

19. Quelle aide peut apporter une psychothérapie aujourd'hui ? 199
Nicolas Duruz
Pourquoi l'homme ne peut-il vivre sans être aidé ? 199

© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

Le désir humain porte la marque d'une détresse originaire 200
D'une éthique de l'entraide à l'aide professionnelle 201
Quand la psychothérapie réussit 202
Technicisation de l'aide psychothérapeutique 204
L'individualisation de l'aide psychothérapeutique 205
L'impérialisme du psychothérapeute 206

20. Réalités et illusions de la psychothérapie 209
Willy A. Szafran, Léon From
Historique du développement de la psychothérapie moderne 211
Diversité des formes de psychothérapie et évaluation. Évaluation d'une illusion ? 212
Efficacité des psychothérapies. Illusions de l'évaluation... 214
... dans le champ de la santé mentale publique, *214* • *... en dehors du champ de la santé mentale*, *216*
Conclusion 216

21. La psychothérapie : une activité sociale créatrice 219
Alain Delourme
Penser la négativité 220
Inviter au changement 222
Construire l'avenir 223
Élaborer une éthique 226

22. Entre dogmatisme et créativité 229
Edmond Marc
La tentation dogmatique 230
Les logiques dogmatiques 231
Les facteurs institutionnels 232
Les tendances créatives 234
Il n'y a pas de technique unique 235
L'attitude intégrative, un rempart contre l'intégrisme 236

23. La thérapie sociale 239
Charles Rojzman
Une thérapie sociale : pourquoi ? 239
Une thérapie sociale : comment ? 245

24. La psychothérapie face à son avenir 249
Max Pagès
Un objet non identifié 249
Unité et diversité de la psychothérapie : l'approche complexe 251
Le contrat thérapeutique 252
Légaliser la profession ? 253
La formation 254

Conclusion 257

Les trois « révolutions » de la psychothérapie 258
L'émergence d'une discipline et d'une profession 260

Bibliographie 263

Annexes 271

1. Quelques statistiques sur les praticiens en psychothérapie 273

2. Extraits principaux des nouveaux textes législatifs 277

3. Code de déontologie et charte des usagers 287
Code de déontologie 287
Charte des usagers 291

4. Déclaration des droits à la psychothérapie 293

5. Décret n° 2012-695 du 7 mai 2012 295

Liste des auteurs

Pierre CANOUÏ est psychiatre, pédopsychiatre, psychothérapeute, docteur en éthique médicale, responsable scientifique et formateur à l'Institut de formation à la psychologie de la motivation (IFPM).

Éric CHAMP, est psychologue clinicien, psychothérapeute, superviseur, formateur, codirigeant de l'École française d'analyse psycho-organique (EFAPO).

Alain DELOURME est docteur en psychologie, psychothérapeute et superviseur.

Nicolas DURUZ est professeur honoraire de psychologie clinique à l'université de Lausanne (Suisse) et enseignant-superviseur à l'Institut universitaire de psychothérapie au département de psychiatrie – CHUV.

Anne FRAISSE est analyste psycho-organique, cofondatrice de l'École française d'analyse psycho-organique, formatrice, superviseur, titulaire du certificat européen de psychothérapie (CEP).

Léon FROM est psychologue clinicien, psychothérapeute analytique, chercheur au Laboratoire de psychologie médicale, alcoologie et toxicomanies de l'université libre de Bruxelles, Pr I. Pelc.

Serge GINGER (1928-2011) était psychologue clinicien, fondateur de l'École parisienne de Gestalt (EPG), secrétaire général de la FF2P (de 1995 à 2011), président de la Commission européenne d'accréditation des instituts de formation des quarante-et-un pays membres de *l'European Association for Psychotherapy* (EAP).

Conrad LECOMTE est professeur honoraire au département de psychologie de l'université de Montréal, professeur associé à l'université du Québec à Montréal et à l'université de Sherbrooke.

© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

Edmond MARC est psychologue clinicien, professeur émérite de psychologie, psychanalyste intégratif et superviseur.

Michel MEIGNANT est docteur en médecine, psychothérapeute, président fondateur de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse (FF2P), vice-président du Conseil Mondial de la Psychothérapie (WCP) et membre du Bureau exécutif de l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP).

Robert MISRAHI est professeur émérite de l'université Paris-I.

Tan NGUYEN est psychothérapeute didacticien, superviseur, formateur en psychosynthèse, titulaire d'un Master de philosophie. Il a été secrétaire général et vice-président de la FFdP.

Max PAGÈS est ancien professeur de psychologie clinique à l'université Paris-VII, président d'honneur de la Fédération française de psychothérapie intégrative et multiréférentielle.

Annette RICHARD est psychologue, psychothérapeute en pratique privée à Montréal, Qc, présidente du Groupe d'étude sur l'intersubjectivité.

Willy A. SZAFRAN est psychiatre, psychanalyste, professeur émérite de psychiatrie et psychologie médicale de la faculté de médecine de l'Université libre de Bruxelles (VUB), ancien doyen de la faculté de médecine de la VUB, ancien président de l'EAP (*European Association for Psychotherapy*).

Charles ROJZMAN est sociothérapeute, directeur de l'École de thérapie sociale.

Armen TARPINIAN est président d'honneur de l'Association de la Psychologie de la Motivation (créée par Paul Diel en 1964), directeur la *Revue de psychologie de la motivation* de 1986 à 2008, co-administrateur de la FF2P et de l'Association pour la Pensée complexe (APC).

Lucien TENENBAUM est ancien médecin-chef des hôpitaux psychiatriques, psychothérapeute.

Préface

Ce livre contient une sélection de textes, centrés sur le thème « La psychothérapie aujourd'hui », qui étaient contenus dans les précédents ouvrages : *Pourquoi la psychothérapie ? Fondements, méthodes, applications*, coordonné par Tan Nguyen (Dunod, Paris, 2005) et dans *Être psychothérapeute. Questions, pratiques, enjeux*, coordonné par Serge Ginger, Edmond Marc et Armen Tarpinian (Dunod, Paris, 2006). Ces textes ont été revus, actualisés et augmentés par les auteurs. Il s'agit du dernier livre publié sous la direction de Serge Ginger, qui y a rajouté deux nouveaux chapitres.

Les 18 auteurs réunis dans cet ouvrage emploient, selon Edmond Marc, « le terme psychothérapie dans un sens générique qui englobe l'ensemble des démarches qui utilisent [...] des moyens psychologiques dans une visée thérapeutique. Selon cette définition, la psychanalyse fait partie des psychothérapies... »

Selon la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse (FF2P), qui reprend les termes de la Déclaration de Strasbourg de l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP), la formation de praticien en psychothérapie implique plusieurs conditions :

- Une psychothérapie personnelle approfondie ou une psychanalyse ;
- Un degré de culture générale de niveau bac + 3 ;
- Une formation didactique ;
- Un processus de supervision ;
- Un engagement éthique et déontologique.

© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

La première condition est incontournable et représente la base de l'identité du praticien en psychothérapie. Elle différentie ainsi la psychothérapie de la médecine, de la philosophie et de la psychologie.

Aujourd'hui, ces praticiens peuvent se dénommer :

- Selon les conditions de la loi du 9 août 2009 : psychothérapeutes ;
- Selon la FF2P : psychopraticiens ;
- Préférer utiliser le titre de psychiatre, médecin, psychologue ou psychanalyste ;
- Ou utiliser une dénomination se référant à la spécificité de leur méthode telle que gelstalt thérapeute, analyste psycho-organique, analyste transactionnel, sexothérapeute, amourologue...

Ceux qui ne sont pas autorisés à utiliser le titre de psychothérapeute peuvent figurer dans les pages jaunes à la rubrique « Psychothérapie – pratiques hors du cadre réglementé ».

Au contraire de la médecine, l'exercice de la psychothérapie, comme celui de la psychologie ou de la psychanalyse n'est pas réglementé.

Seuls les docteurs en médecine, les psychologues titulaires du master 2 de psychopathologie clinique et les psychothérapeutes autorisés à porter le titre de psychothérapeute selon la loi du 9 août 2009, sont exemptés de la TVA.

Le Certificat Européen de Psychothérapie a été créé par l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP) à Rome en 1997. Chaque titulaire doit avoir suivi en plus d'un travail personnel de 250 heures minimum, une formation de 3 200 heures en 7 ans minimum, incluant une formation propédeutique de 3 années en sciences humaines, suivie d'une formation approfondie de 4 années minimum dans une méthode scientifiquement validée, incluant une pratique supervisée de 2 ans au moins. Il est attribué par grand parentage ou par les écoles de formation agrées par l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP).

Aujourd'hui la réglementation du titre ne donne pas au public une garantie suffisante, car elle ne se limite qu'à une évaluation de la formation à la psychopathologie clinique. En fait, elle définit une profession de « psychopathologue ». Seule l'appellation de psychopraticien donne une véritable garantie. En effet, elle se réfère à l'ensemble des critères définis par la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse. Un annuaire, où sont répertoriés 1 245 psychopraticiens, est consultable sur notre site internet http://www.ff2p.fr/.

La psychothérapie est une discipline qui ne peut se développer que dans les démocraties qui respectent les droits de l'homme.

La psychothérapie participe à l'augmentation de l'espérance de vie, car selon la définition de la santé de l'OMS, « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

La psychothérapie est une science humaine complexe et exigeante, dont l'apprentissage demande beaucoup de travail, de courage et d'investissement.

Heureux soient nos contemporains qui peuvent voir augmenter leur espérance de vie en étant plus heureux ! Heureux soient ceux qui peuvent bénéficier d'un traitement psychothérapeutique susceptible d'augmenter la qualité de vie pour soi et pour les autres ! Heureux sont les professionnels qui ont choisi de pratiquer cette belle profession !

C'est avec émotion, qu'au nom de tous, je dédie cet ouvrage à notre regretté ami Serge Ginger, lui qui a tant donné et tant apporté à la psychothérapie. Il est bien présent dans toutes ces pages.

Docteur Michel Meignant
Président de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse.